



LE TRAIT D'UNION

Saint-Piat et ses Hameaux



N° 75 – Septembre 2013
Bulletin Communal d'Information

*Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.
Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site www.saint-piat.fr*

Photos Annie Bouillie

Edito

Madame, Monsieur,

Après un printemps froid et pluvieux, une partie de l'été chaude et sèche, l'automne arrive à grands pas. C'est vrai que l'on aimerait une arrière-saison plus douce et moins grise mais que faire sinon accepter.

Par contre, on peut « compenser » en se forçant à sortir, il y a toujours des opportunités à Saint Piat, ou dans les communes proches : le sport avec la gymnastique pour tous les âges, fitness, marche, tai chi chuan et peut-être zumba.

Le chant et la musique : gospel, percussions, guitare, piano.

Plus calme, la peinture avec des ateliers en journée, le théâtre, plusieurs troupes sont programmées, sans oublier la bibliothèque, avec des lectures d'auteurs à découvrir.

N'hésitez pas à consulter les brochures à la Mairie.

Il y a aussi les rencontres générationnelles avec le repas des aînés le 12 octobre, les cérémonies officielles du 11 novembre et enfin après Halloween, le père Noël qui va attendre les commandes.

Bref, on peut arriver à se distraire. Le marché de la St Just le 13 octobre est ouvert pour tous.

Pour les jeunes, « le coin des jeunes » est ouvert à l'Arsenal, ils peuvent s'inscrire dans des créneaux horaires différents en fonction des âges, et les parents associés peuvent se relayer pour « entourer » tout en les laissant quelques temps entre eux.

Comme d'habitude, dans ce numéro vous trouverez des informations sur les événements communaux ainsi que des informations générales qui nous semblent importantes.

Enfin pour terminer, je suis obligée de rappeler quelques règles basiques, qui semblent être oubliées par certains et qu'il serait bon d'intégrer. On peut se dire bonjour ou bonsoir quand on se croise.

Il y a suffisamment de places pour stationner sans monter sur les trottoirs (respecter les piétons et les mamans avec leurs enfants en bas âge). A la sortie de l'école sur la place respecter les autres.

Sortez et rentrez vos poubelles à des heures normales de la journée (pas la veille). Elaguez vos arbres avant qu'ils ne tombent. Ne brûlez plus vos déchets verts et encore moins n'importe quoi qui vous encombre (arrêté préfectoral). Bref retrouvons le sens civique, qui est normalement le propre d'une civilisation avancée.

Michèle Martin

Edito.....	p. 1
Urbanisme – PLU.....	p. 2
Travaux.....	p. 3
Événements.....	p. 4
Environnement.....	P. 5
Animations.....	p. 6
Cultures-Expositions.....	p. 7
Il y a 50 ans.....	p. 8 & 9
Informations diverses.....	p. 10
Associations.....	p. 11
S.I.R.P.....	p. 12

Heures d'ouverture de la Mairie

Mardi	17 h 00 à 18 h 30
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00
Judi	17 h 00 à 18 h 30
Samedi	9 h 30 à 11 h 00

Avis d'enquête publique

Enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par voie de presse, par affichage sur les panneaux municipaux, Le maire de Saint-Piat par arrêté du 26 juin 2013 a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Armel Malaboef a été désigné par le Président du Tribunal Administratif d'Orléans comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du **03 septembre 2013 au 03 octobre 2013 inclus**, aux jours et heures suivants :

Mercredis : 9 heures à 12 heures

Mardis et jeudis : 17 heures à 19 heures

Le commissaire en enquêteur recevra en mairie les :

Mardi 3 septembre 2013 de 15 h 30 à 18 h 30

Jeudi 26 septembre 2013 de 15 h 30 à 18 h 30

Samedi 14 septembre 2013 de 9 h à 12 h

Jeudi 3 octobre 2013 de 15 h 30 à 18 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique :

Mairie de Saint-Piat, Enquête Publique concernant le projet de PLU, à l'attention du commissaire-enquêteur, place Marcel-Binet, 28130 Saint-Piat.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

En cohérence avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, des études ont été lancées concernant la rue Verte et la rue du Luxembourg.

La commune a souhaité lancer une nouvelle série d'études en 2013.

- La rue de la République entre le gué, l'avenue Pasteur et la totalité de la rue au Chard ;
- La rue des Martels sur sa totalité ;
- La rue Robert Poisson entre les aménagements réalisés dans le cadre des voies d'accès à la gare et la sortie du village ;
- L'allée des Gâtines.

Ces études ont eu pour objectifs :

- D'une part, définir un aménagement à **long terme** qui sera pris en compte dans le cadre du PLU,
- D'autre part, examiner la possibilité de réaliser rapidement des aménagements de coût limité permettant de mieux maîtriser la circulation des véhicules automobiles.

Lors de la réunion du Conseil Général, pour le FDAIC 2013, qui a eu lieu le 20 avril dernier, les dossiers qui ont été pris en considération, concernant la 1^{ère} tranche de travaux rue au Chard, et rue des Martels pour un montant prévisionnel de 22 000 euros HT.

Travaux

Printemps 2013 – Aménagement du parking paysagé et du carrefour des 4 vents – Entreprises : Eurovia / Arpaja

Coût des acquisitions foncières : 77 000€

Coût des travaux : 191 366 €
dont maîtrise d'œuvre 14 184 €
travaux 177 181 €

Financement :

Subvention Conseil Régional : 12 400 €

Subvention Conseil Régional : 49 200 €
(opération « Cœur de Village »)

Subvention Conseil général : 60 288 €

Remboursement TVA : 29 365 €

Financement communal : 52 513 €

Chiffres TTC



L'état des arbres était très mauvais, ils n'ont pu être conservés contrairement à nos espérances.



Inaugurations de l'aménagement du carrefour et du parking paysager rue de la République (derrière les 4 Vents), de l'Arsenal (Le Coin des Jeunes) et du City Park (à l'arboretum)

Le 29 juin 2013 en présence de Monsieur Jean-Paul VICAT, Secrétaire Général de la Préfecture, de Madame Marie-Madeleine MIALLOT, Vice-Présidente à la Région, de Monsieur Michel DEPREZ, Conseiller Général, de Monsieur Philippe AUFRAY, Président de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées, ainsi que de nombreux élus des Communes voisines, nous avons inauguré les dernières réalisations qui ont pu être réalisées grâce aux financements de la Région, du Conseil Général, de la CAF, ainsi que de la CCTVM.

De nombreux habitants étaient présents dont des jeunes qui nous ont accueillis dans la salle qui leur est destinée, sous la responsabilité des parents, et dans laquelle ils peuvent se retrouver.

C'est à la salle des fêtes, que cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse.



Vendredi 24 mai 2013

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Pour notre plus grande joie, depuis quelques mois, nous avons pris possession de notre « coin des jeunes ».

Grâce à ce lieu de rendez-vous, nous avons pu trouver ... ou retrouver, des amitiés entre les jeunes de Saint-Piat et ses environs. Nous sommes ravis de nous réunir pour jouer, écouter de la musique ou simplement parler, chacun apporte ses idées et nous pouvons échanger dans ce lieu agréable et sécurisé.

Nous tenons, par cette lettre, à vous remercier de mettre cette salle à notre disposition et vous témoigner notre gratitude pour l'effort que la commune a consenti à notre égard.

Merci à tous, y compris aux employés communaux qui ont participé à rendre ce lieu propre et agréable.

Les jeunes des 4 communes du R.P.I.

Wicko *Vincent* *SARREBOISEN* ♥
Marie *Arlette*
Kathie *24/05/13*
Richard *Maria*



CCTVM – Journée de l'Environnement

Les associations étaient présentes lors de la Journée de l'Environnement : Hommes et Territoires, Association pour la Valorisation du Patrimoine de St-Piat et de ses hameaux, Espace info énergie, SIRMATCOM, Les amis des abeilles, CEDSN, Monsieur ROUGER photographe naturaliste ainsi que le garage Renault avec des véhicules électriques à tester sans parler de l'association Emotions qui permettait de se restaurer sur place.

Bien sûr les structures gonflables étaient installées mais en plus cette année, pour les petits et grands, il y avait une initiation au canoë et de l'accro-branche.

Le mauvais temps a eu un impact sur la fréquentation, dommage.

Nouveau véhicule électrique :

Le projet est ambitieux ! ... Pour faciliter les déplacements des agents communaux et afin de ménager le camion de la commune, il a été décidé d'investir sur un nouvel utilitaire... Comme la Com-Com, Saint-Piat s'est dotée, en mai dernier, d'un véhicule électrique avec une borne de rechargement.

Financement :

Subvention CCTVM :	7500,00 €
Remboursement TVA :	2096,00 €
Financement communal :	6600,00 €

Son usage sera localisé. L'installation d'une borne de recharge à l'atelier, dans l'attente de l'installation de bornes en libre-service au sein de la CCTVM, permet aux services techniques d'utiliser ce véhicule tous les jours. L'absence de bruit du moteur est très vite un agrément.



Eclairage public de Saint-Piat :

Le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) regroupe 309 communes du département d'Eure-et-Loir. Il exerce pour leur compte, différentes compétences (services publics du gaz et de l'électricité) et leur propose différents services (éclairage public et cartographie).



Le SDE a effectué un diagnostic de l'éclairage public sur tout le territoire de la commune et a transmis en mairie le schéma de rénovation des installations d'éclairage public. Ce dernier fait ressortir un montant total de 374 784,54 €uros TTC pour la remise aux normes de tout l'éclairage public.

A partir de 2015, les ampoules au mercure ne seront plus fabriquées. Or, l'éclairage public de Saint-Piat est constitué dans sa quasi-totalité d'ampoules au mercure.

Lors du conseil municipal du 15 novembre 2012, il a été suggéré que soit prévu au budget de chaque année une ligne spécifique pour ces travaux de remise aux normes, subventionnés à hauteur de 25% par le SDE.

Animations

13 et 14 juillet 2013

Le beau temps était au rendez-vous. La retraite aux flambeaux, le 13 juillet au soir, a réuni de nombreux Saint-Piatais, petits et grands, armés de leurs torches, lampions et sifflets.

A l'issue du parcours, le feu d'artifice a été tiré sur le stade de Mévoisins (les deux communes participent proportionnellement à leur population au coût, ce qui permet d'offrir une bonne prestation).

Le 14 juillet, comme traditionnellement, Madame le Maire remet les médailles du travail. Cette année peu d'élus présents pour cause de vacances. Néanmoins Monsieur JEANTY s'est vu récompensé par une médaille d'Or.

Le repas républicain s'est déroulé sur la place Vauvillier, le soleil était au rendez-vous et les participants plus nombreux.

Grâce aux Majorettes de St Piat (association récente mais dynamique), au Comité des fêtes avec leurs jeux, aux amis d'Ilscwhang avec la danse en ligne et notre animateur chanteur Jacky Piat, l'ambiance a toujours été chaleureuse et sympathique.

Les membres du conseil municipal aidés par les bénévoles ont fourni à ceux qui le souhaitaient un repas dont le produit sera versé au CCAS.

La mise en place de cette journée et le rangement sont un peu lourds et sans les bénévoles cela ne pourrait se faire

Nous tenons à les remercier tout spécialement.



Les habitants des hameaux de Changé et Grogneul se rencontrent !

Ces rencontres ont eu lieu pour Changé le samedi 7 septembre et pour Grogneul le dimanche 8 septembre 2013.

Souvent à l'initiative des habitants eux-mêmes, elles permettent ou devraient permettre aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec leurs voisins ; pour les autres de partager, au moins une fois par an, un moment convivial. Malheureusement, elles semblent intéresser de moins en moins de monde...



Controverses Figuratives

L'association Controverses Figuratives fondée par Milo Dias (sculpteur) de Pierres et Rosemary Piolais (peintre-graveur) de Grogneul (Saint-Piat) est installée dans la Vallée de l'Eure. L'association désire contribuer à l'émergence de tous projets artistiques de son fait ou issus de partenaires privés et publiques. C'est ainsi que leur première exposition s'est tenue en avril dernier à Maintenon et, fort de la réussite rencontrée, une nouvelle exposition se tiendra fin novembre 2013 à « la Galerie de l'Usine » à Maintenon.



photos : lechorepublicain.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTROVERSES FIGURATIVES

PETITS FORMATS

**EXPOSITION à « LA GALERIE DE L'USINE »
(Dans les anciens locaux EDF,
près des parkings de la gare de Maintenon)**

L'association CONTROVERSES FIGURATIVES a pour objet l'organisation d'évènements artistiques qui apportent et suscitent controverses et débats aussi bien sur l'art dans sa globalité que sur le monde actuel. CONTROVERSES FIGURATIVES entend mettre tout en œuvre pour la promotion de cette figuration spécifique contemporaine.

La première exposition organisée par CONTROVERSES FIGURATIVES a eu lieu au mois d'avril 2013. Sa tenue a remporté un franc succès, et son originalité et son professionnalisme ont fait que l'évènement a bénéficié d'un soutien privé majeur, ainsi que la promotion et le soutien important de la part des collectivités locales.

Fort de la réussite de ce premier contact, CONTROVERSES FIGURATIVES a décidé, dans ce nouveau projet, d'inciter les artistes invités et exposants à sortir leurs petits formats des ateliers.

Qu'on ne s'y trompe pas, la réalisation d'un petit format demande à l'artiste un très grand effort de mise en page, de réalisation : comment dans un format réduit, faire passer toute la technique, la maîtrise et la personnalité qui font l'essence même du travail de l'artiste. Et il en va ainsi du peintre comme du sculpteur et de bien d'autres techniques artistiques.

Comme dans la précédente exposition, les artistes exposés feront leur possible pour établir et assurer au cours de l'évènement, la présentation, le dialogue, l'échange, autant d'approches nécessaires à la connaissance mutuelle entre l'exposant et le spectateur

L'exposition aura lieu **du vendredi 22 novembre au dimanche 1er décembre 2013**

Lieu : « LA GALERIE DE L'USINE » 2 rue du Parc, 28130 MAINTENON

Entrée libre

Horaires : vendredi, samedi, dimanche de 11h à 18h.

Le jeudi 28 novembre de 11h à 18h.

En dehors de ces jours et horaires : sur rendez-vous au : 06 80 06 89 65.

28
60
Saint-Piat (E.-et-L.). — Mairie et Église.

C'était en 1963... Il y a Cinquante Ans



Le 15 septembre 1963, le Conseil municipal, sous la présidence de Pierre BINET, décidait d'attribuer un nom aux différentes artères de la commune et, par la même occasion, un numéro aux maisons du village et des hameaux.

C'est ainsi que notre commune a pris le visage qu'elle a aujourd'hui, facilitant par ailleurs le travail des services de la poste.

- Certaines appellations, décidées lors du Conseil municipal du 22 juillet 1946, étaient conservées :

« *place Marcel Binet, face à la mairie* ». Anciennement « rue ou place de la Mairie » (recensement de 1911) la place a reçu le nom de l'ancien adjoint au maire, nommé Maire à titre posthume après son décès le 2 juillet 1944 dans le train qui l'emmenait à Dachau.

« *place Vauvillier, face à la poste* ». Dénommée « Place Publique » à partir du « dénombrement » de 1886 (expression de l'époque pour qualifier le recensement) elle devient « Place de l'arbre de la Liberté » en 1936 et « Place de la Poste » pendant la guerre de 1939-1945. C'est en hommage à Raymond Vauvillier, résistant tué le 16 août 1944 près de Dionval que la municipalité a choisi ce nom auquel on peut associer celui de son épouse Yvonne.

« *rue Robert Poisson, de l'immeuble Duchon au moulin de Dionval* ». Précédemment « rue de Dionval », « rue de Dionval ou des Gros Ormes » puis « rue des Gros Ormes ou rue Verte » de 1881 à 1931, elle a pris le nom de Robert Poisson en hommage à ce résistant tué le 16 août 1944 avec Raymond Vauvillier.

- D'autres appellations qui existaient antérieurement ont, elles aussi, été conservées :

« *rue Verte, du transformateur à l'immeuble Duchon* ». Appelée « rue des Gros Ormes » dans les recensements à partir de 1886, elle devient « rue des Gros Ormes ou rue Verte » en 1931 et « route de Dionval » en 1946.

« *rue du Luxembourg, de l'immeuble Duchon vers Mévoisins* ». Le nom de la rue se retrouve sous la dénomination « rue Verte ou du Luxembourg » à partir du recensement de 1886 et « rue du Luxembourg » à partir de 1911.

« *avenue de la gare, de la rue Verte jusqu'au-delà de la gare* »

« *rue du Marais, de l'immeuble Vaillant à l'immeuble Maugars Jean* »

« rue Saint-Just, de la rue Verte à la rue du Luxembourg ». De 1886 à 1896, elle est la « Rue du moulin de St-Piat ou de l'Eglise » ; « rue de l'Eglise » en 1901 elle est ensuite intégrée à la place de la mairie.

« rue de la République, de l'immeuble Dupouy à la marnière Binet ». « Grande rue » en 1881, c'est ensuite la « rue bourgeoise » à partir de 1886.

« rue des Martels, de la rue de la République au château d'eau ». Anciennement « rue (ou route) de Jouy ou des Martels »

« rue au Chard, de la rue de la République à la côte aux biques ». Elle a eu comme autres appellations « rue aux Chards » à partir de 1881, « rue au Chard ou de Changé » en 1931.

« avenue Pasteur, de la rue de la République au haut de la côte de Grogneul ». Ancienne « route de Grogneul »

« rue Clemenceau, de la rue de la République vers Chartainvilliers ». L'appellation « rue Clemenceau » a remplacé en 1963, les noms de « route (ou rue) de Chartainvilliers, « rue du Vau ou de Chartainvilliers ». C'est aujourd'hui la « rue de la Libération » par laquelle l'armée américaine a libéré St-Piat le 16 août 1944.

« rue du Lieutenant Dolzy, de la rue de la République vers le cimetière ». C'était auparavant, et depuis 1896, la « rue de l'Egalité »

- Enfin certaines voies reçoivent une appellation officielle pour la première fois :

➤ **dans le bourg :**

« rue Jean Moulin, de la rue Robert Poisson à l'immeuble Maugars Jean »

« rue de la Jouvence, de la rue Robert Poisson au pont de Soulaire »

« allée des Gâtines, de la rue de la République à l'avenue Pasteur »

➤ **à Grogneul :**

« rue de Ligny, de la vallée au réservoir d'eau »

« rue des Larris, de la rue de Ligny à la rue de Ligny »

« impasse des Clots, de la rue de Ligny vers l'immeuble G. Binet »

« impasse de la Gaîté, le long du débit de boissons »

« rue des Plantes, de Saint-Piat à la rue de Ligny »

« rue des Champarts, de la rue de Ligny vers l'immeuble Claisse »

« rue de la Mare à Sergent, de la rue de Ligny vers la Folie »



➤ **à Changé :**

« rue des Dolmens, la rue principale »

« chemin du Camp de César, de la rue des Dolmens vers la marnière »

« rue de la Liberté, chemin communal n° 8 »

« rue du Lavoir, de la rue des Dolmens à la rue des Ponts »

« rue des Ponts, de la rue des Dolmens à la rivière »



Le Comité des Fêtes organise
le vendredi 8 novembre à 20h30,
un concert de **Jazz Manouche**
à la salle des Fêtes de Saint-Piat



Le Comité des Fêtes organise

Grand concert à l'église de Saint Piat

Samedi 28 septembre – 21 heures

Un concert qui réunira les Orchestres de Châteauneuf en Thymerais et Maintenon (Les Dragons de Noailles) ainsi que la chorale de Châteauneuf, pour un grand moment musical.

Ce concert bénéficiera de l'excellente acoustique de l'église de Saint Piat. Un moment exceptionnel auquel vous pourrez assister en venant nombreux.

Entrée gratuite.

Le Comité des Fêtes organise Mon Voisin est un Artiste

Une rencontre des talents de nos villages, sous le thème "Mon Voisin est un Artiste".

Vous êtes artiste amateur dans l'intimité de votre maison, vous en avez fait votre hobby.

Peintre, photographe, sculpteur, poète, écrivain, créateur d'objets artisanaux, ou autre,

venez exposer durant ces deux journées.

Une occasion de se rencontrer et faire connaître vos œuvres.

Sera porté en lumière votre talent créateur.

Salle des Fêtes de Saint Piat les samedi 9 et dimanche 10 novembre 2013

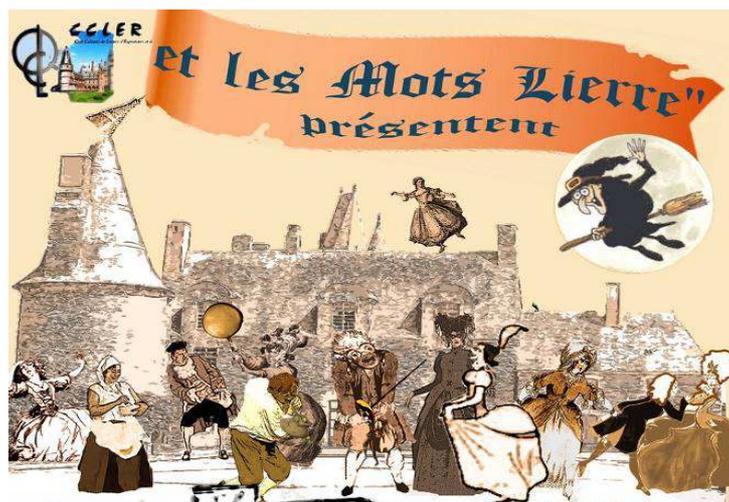
Contacts:

Michel Bailleau : 02 37 32 33 55

Claude Vaniscotte : 02 37 32 43 37

La Troupe "Les Mots Lierre"

La Troupe "Les Mots Lierre"



Jean de Tailleroc Représentations
Saint Piat

Salle polyvalente

Les samedis 2 et 23 novembre
à 20h 30

Les dimanches 3 et 24 novembre
à 16h

Comédie, farce
d'Alain Gibaud

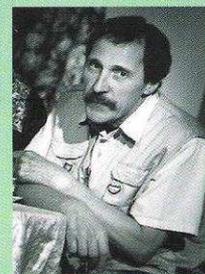
Mise en scène de
Denis Espeisse
assisté de
Céline Barde-Roulin

Tarif: 8€/adulte; 4€ pour les - de 16ans
renseignements et réservations:



la troupe des Mots Lierre au grand complet

Denis ESPEISSE,
metteur en scène de la
prochaine pièce de la troupe
des Mots Lierre, est aussi un
excellent comédien. Il parti-
cipe depuis douze ans à la
destinée de la troupe des
Mots Lierre aux côtés
d'Annie Chaix.



CÀ NE TOURNE PAS TRÈS ROND DANS LE DOMAINE DU COMTE JEAN DE TAILLEROC, RUINÉ, PASSANT LE PLUS DE SON TEMPS À RIPAILLER, À TROUSSER LES BELLES, ET LES AUTRES ...

IL VOIT SA TRANQUILLITÉ PERTURBÉE PAR L'INTENDANT ROYAL VENU LUI RÉCLAMER L'ARRIÉRÉ DE L'IMPÔT IMPAYÉ DEPUIS DES LUSTRES... COMMENT SE DÉBARRASSER DE CE GÊNEUR ?

LA SORCIÈRE, PEUT-ÊTRE, AVEC UN DE SES FILTRES MALÉFIQUES ? RIEN NE VA SE PASSER COMME PRÉVU ...

UNE ERREUR DANS LA FABRICATION DU FILTRE, D'OÙ DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES QUE NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉCOUVRIR ...

Associations

Association des Parents d'Elèves (APE) de Chartainvilliers, Mévoisins, Saint-Piat et Soulares

Présidente : Cécile de BEIR

Patrimoine de Saint-Piat et de ses Hameaux

Présidente : Isabelle de Lamberterie – patrimoinestpiat@free.fr

Les Amis d'Illschwang – le Football – Vide grenier

Présidente : Françoise Simonnet - pf.simonnet@orange.fr – 02.37.32.44.26.

La prochaine assemblée générale, devrait être fixée **fin décembre 2013 ou courant janvier 2014**.

Pour les inscriptions :

- les adhésions amis d'Illschwang se font à la demande, et sont soumises au bureau qui approuve.
- les adhésions pour le foot se font dès la reprise du championnat en septembre 2013.
- les inscriptions pour le vide-grenier se font directement auprès de la Présidente.

Association Pop English Creations

Déléguée régionale : Céline Dampierre - 06.62.05.51.55 - celine.dampierre@popenglish.com

Amicale des 4 villages (Chartrainvilliers – Mévoisins – Saint Piat – Soulares) amicaledes4villages@gmail.com

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 6 septembre et les inscriptions de la rentrée 2013-2014 se sont tenues le samedi 7 septembre 2013. Si vous n'avez pas pu être présent au moment des inscriptions, n'hésitez pas à contacter l'Amicale.

Bibliothèque : amicaledes4villages@gmail.com

Deux nouveaux créneaux d'ouverture à la bibliothèque de Saint Piat pour la rentrée de septembre :

- **le mercredi matin de 10h à 11h** pour permettre aux « plus petits » de venir avec leur maman/mamie/nounou ... et d'emporter un livre à lire avant la sieste !
- **2 samedis matins par mois** (le premier et le troisième du mois) de 10h à 12h pour permettre « aux plus grands » qui travaillent toute la semaine de venir emprunter des livres pour leur week-end ! La bibliothèque vous accueille toujours le **lundi de 17h à 19h** et le **mercredi de 14h à 17h**.

Dans le courant de l'année, vous pourrez aussi retrouver à la bibliothèque diverses manifestations autour du livre : « La caravane des poètes », « Les Mille Lectures d'Hiver », des « Lectures libres entre adultes », une rencontre avec un écrivain ... (informations et calendrier à venir !)

Gymnastique Volontaire Séniors

Les cours de gymnastiques ont repris **le 9 septembre 2013 à la salle des fêtes de Saint-Piat**.

Les nouvelles inscriptions se feront lors des premiers cours en septembre.

Parallèlement **un jeudi après-midi par mois marche nordique**. Les dates sont fixées au fur et à mesure de l'année selon les disponibilités du plus grand nombre. Pour ces deux activités, **il est impératif de fournir un certificat médical**.

Tarif des cours de gymnastiques : 117 €

Tarif de la marche nordique : 25 €



Le comité des Fêtes de Saint Piat loue son barnum (40m² = 8m x 5m).
Pour tous renseignements, s'adresser au 02 37 32 43 64

Le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique, avec l'aide des employés communaux de Saint-Piat, a engagé des travaux de sécurisation des jeux à l'école maternelle. Celle-ci a vu la couche de sable remplacée par des dalles spécialement conçues pour amortir les chutes. Voici quelques photos des travaux commencés cet été.



Pour cette rentrée scolaire le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (**SIRP**) de Saint-Piat, Mévoisins, Soulaire et Chartainvilliers s'est associé à la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon (**CCTVM**) afin de tester le dossier unique d'inscription : à la cantine, au car, au périscolaire, **pour les maternelles et primaires**.

L'idée principale est d'éviter aux parents de remplir plusieurs fois, des imprimés différents et comportant les mêmes informations.

- Les trois premières pages de ce dossier sont retournées par la CCTVM à chaque syndicat, avec les annexes **complétées** d'inscription souhaitées par les parents : *Le S.I.R.P. pour les transports scolaires* et *Changé pour la cantine*.

Ces dossiers sont à remplir chaque année impérativement pour le 15 juin au plus tard pour les deux syndicats cités (les annexes sont importantes également puisqu'il s'agit du règlement et des protocoles : Service Minimum d'Accueil et neige).

Cette année le syndicat a programmé les numéros des téléphones portables des parents pour envoyer un SMS confirmant les alertes orange. Il sera donc inutile de téléphoner partout pour savoir quoi faire...

Par ailleurs pour le collège : des fiches d'inscription, sont à retirer dans les Mairies, seuls les enfants allant du CM2 en 6^e sont destinataires par l'école de cette fiche d'inscription.

Les parents doivent remplir cette fiche accompagnée **du règlement** et des protocoles neige et intempéries. Y joindre deux photos du collégien. **Fin août, à des dates affichées**, retrait de la carte de l'enfant en échange d'un chèque de règlement, qui était de 108 € cette année.

La liberté et la responsabilité d'inscrire les enfants appartient aux parents. Nous ne pouvons supposer, en matière de responsabilité et de place, ce que les parents souhaitent pour leur enfant d'une année scolaire à l'autre.

Ce service gratuit, pour l'instant, pour les maternelles et les primaires est géré par le Conseil Général : ce sont donc nos impôts qui financent, à charge pour chacun de faire attention, si nous voulons conserver un service de qualité.

La Présidente, Michèle MARTIN

SIRP



Retenez bien cette date :

Le dimanche 23 mars 2014 à 15h00 à la salle de fêtes de Saint-Piat.

La troupe « **Arbre Compagnie** » vous présentera leur spectacle

« **le cabaret des filles difficiles** »

Un cabaret... un peu spécial, où les femmes ne se dévoilent pas comme on l'attendrait.

Flash :

Zumba : bientôt peut-être un cours le lundi soir, à la salle des fêtes.

Dernière minute